

**CHEMINS DE BRETAGNE
TRO BREIZH**

**DE TRÉGUIER À SAINT-BRIEUC
ÉTAPE DE BINIC À SAINT-BRIEUC**

18 km

**Cartographie
© OpenStreetMap
© OpenTopoMap (CC-BY-SA)**

**Textes, photos et cartographie
© Yvon Autret**

Avril 2019

<https://tro.bzh>

L'auteur de ce guide ne pourra pas être tenu pour responsable en cas d'accident survenu sur ces itinéraires.

De Binic au port du Légué en Plérin



- [1 - km 0,00] En partant du port de Binic avancer sur le front de mer avec la mer à gauche.
- [2 - km 0,42] Parking près de la digue, panneau Esplanade des Embruns. Continuer en face, décalé de 20m sur la droite, quitter le bord de mer. [Km 0,51] Rue des Bernains vers la gauche. Continuer tout droit, puis laisser l'Impasse de la Montagne à gauche, et tourner à gauche dans le sentier après la maison n°19.
- [3 - km 0,64] Maison n°19 à gauche en arrière. Aller à gauche dans le sentier qui monte. [Km 0,70] Croisement de route. Continuer tout droit sur la route qui monte. [Km 0,79] La route se poursuit par deux allées. Continuer en face dans l'allée de gauche.
- [4 - km 0,86] Croisement d'allée, circuit vélo vers la gauche. Continuer tout droit. [Km 0,92] Allée à gauche, banc. Continuer tout droit. [Km 0,96] Allée vers la droite. Continuer tout droit, suivre Circuit de la Muraille. [Km 1,01] Croisement de sentier, Circuit de la Muraille vers la droite. Continuer tout droit.
- [5 - km 1,18] Allée vers la gauche, barrière à 20m en face. Continuer tout droit. [Km 1,22] Croisement de sentier. Aller à gauche dans le sentier qui descend.
- [6 - km 2,26] Croisement de sentier. Aller à gauche dans le sentier qui descend vers la plage de galets. [Km 2,30] Passage de ruisseau, plage de galets à gauche. Aller à droite, faire 50m et prendre à gauche. [Km 2,36] Sentier vers la gauche. Aller à gauche dans le sentier côtier.
- [7 - km 3,38] Parking à droite. Continuer tout droit.
- [8 - km 4,51] Croisement de route, plage à gauche en contrebas, parking à droite. Suivre sur 20m la route qui monte et prendre le sentier côtier sur la gauche.

[9 - km 5,07] Table d'orientation à droite. Continuer tout droit.

[10 - km 5,71] Croisement de route, borne Barillet, sentier vers la gauche qui descend en pente raide, 20m après chemin vers la gauche. Aller à gauche dans le chemin (pas dans le sentier qui descend en pente raide). [Km 5,84] Embranchement, suivre le sentier côtier sur la gauche.

[11 - km 6,15] Chemin vers la droite. Continuer tout droit sur le sentier côtier. [Km 6,25] Le sentier côtier se poursuit par une route, grande plage des Rosaires en face. Continuer tout droit.

[12 - km 6,46] Chemin vers la droite. Continuer tout droit sur la route. [Km 6,56] Croisement de route, panneau rue du Terre aux Martres, chemin vers la gauche. Aller à gauche dans le chemin. [Km 6,79] Embranchement, sentier vers la gauche, chemin principal en face, plage des Rosaires en face. Continuer tout droit dans le chemin principal.

[13 - km 7,25] Embranchement, table de pique-nique. Continuer tout droit sur la gauche (suivre balisage GR).

[14 - km 7,48] Croisement de chemin puis croisement de route en face 20m après, le sentier côtier s'arrête, maison n°18. Descendre sur la route et aller à droite. [Km 7,55] Croisement de route, panneau vers la droite Pordic, panneau agglomération Plérin Tournemine à 10m à gauche. Aller à gauche. [Km 7,59] Impasse vers la droite. Continuer tout droit. [Km 7,65] Rue André Chauveau vers la gauche. Continuer tout droit. [Km 7,69] rue Montaigne vers la droite. Continuer tout droit. [Km 7,75] rue André Chauveau vers la gauche. Continuer tout droit.

[15 - km 7,78] Panneau rue Ronsard, rue Eric Tabarly et Centre Nautique à gauche, la route vire à droite. Suivre la route sur la droite, faire 30m et tourner à gauche dans le sentier côtier.

[16 - km 8,19] Le sentier côtier débouche sur une route. Continuer tout droit sur la route (suivre balisage GR).

[17 - km 8,44] Route vers la droite, maison n°1. Continuer tout droit. [Km 8,48] Impasse vers la gauche, sens interdit en face. Continuer tout droit. [Km 8,55] Parking à gauche, panneau Place des Horizons. Aller à gauche, rejoindre le front de mer et aller à droite (on quitte le GR pendant 100m pour rejoindre plus rapidement le front de mer). [Km 8,59] Front de mer de la Plage des Rosaires. Avancer avec la mer à gauche. Suivre le front de mer sur 1100m jusqu'à la fin de l'enrochement.



[18 - km 9,71] Fin du front de mer goudronné 300m avant la fin de la plage, fin de l'enrochement, sentier vers la droite. Aller à droite dans le sentier qui monte (on quitte le GR pour suivre un chemin plus court vers St Brieuc).

[19 - km 10,17] Croisement de route. Continuer tout droit sur la route.

[20 - km 10,39] Croisement de route, panneau Rue de la Ville Guérin. Continuer tout droit dans l'impasse. [Km 10,52] La route se poursuit par un chemin. Continuer tout droit.

[21 - km 10,62] Chemin vers la gauche. Continuer tout droit. [Km 10,69] Embranchement, chapelle d'Argantel vers la gauche à 300m. Aller à droite vers le port du Légué. [Km 10,79] Sentier vers la droite Le Fourio. Continuer tout droit sur la gauche.

[22 - km 11,06] Croisement de route, transformateur. Continuer tout droit dans le chemin du P'tit Doué.

[23 - km 11,31] Croisement de route, maisons n°14, 16 et 18. Continuer en face dans le chemin. [Km 11,52] Embranchement. Rester sur la droite dans le chemin principal.

[24 - km 11,94] Croisement de chemin, le chemin s'arrête, château d'eau en face sur la gauche à 300m. Aller à gauche.

[25 - km 12,23] Croisement de route (D36). Continuer en face dans le chemin. [Km 12,42] Croisement de route, panneau vélo vers la gauche St Brieuc St Laurent, vers la droite Paimpol, Pordic. Continuer tout droit.

[26 - km 12,94] Chemin vers la gauche. Continuer tout droit. [Km 13,00] Embranchement. Rester à gauche sur le chemin principal. [Km 13,13] Le chemin se poursuit par une route. Continuer tout droit.

[27 - km 13,34] Croisement de route, rond-point Croix Lormel (grande croix en bois). Aller en face un peu sur la droite vers Le Légué, faire 20m et tourner à gauche dans le chemin. [Km 13,42] Chemin vers la gauche. Aller à gauche dans le chemin. On va voir la Tour de Cesson sur la gauche et St Brieuc sur la droite.



[28 - km 13,90]

Croisement de route, panneau fin d'agglomération Couvran à droite. Aller à droite et descendre jusqu'au port du Légué. Note: possibilité d'aller à gauche et de passer par la chapelle Saint-Maudez.

[29 - km 14,29]

Croisement de route. Continuer tout droit, descendre vers le port du Légué.

Variante chapelle Saint-Maudez

[30 - km 0,23] En sortant de la chapelle St Maudez aller à gauche dans la rue interdite au plus de 7, 5t, puis continuer dans le sens interdit.

[31 - km 0,86] Croisement de route, panneau Rue Anatole Le Braz. Continuer tout droit.

[Km 0,95] Croisement de route (D24). Aller à droite. Avancer avec la rivière à gauche.

[32 - km 1,68] Capitainerie à gauche. Continuer tout droit.

Du port du Légué en Plérin à Saint-Brieuc

[33 - km 14,54] En arrivant au port du Légué, la rivière est en face, le pont de la voie express à 400m à droite, l'église du Légué à 200m à droite, le pont routier mobile à 200m à gauche, la capitainerie à 600m à gauche. Aller à gauche puis traverser la rivière au pont routier mobile.

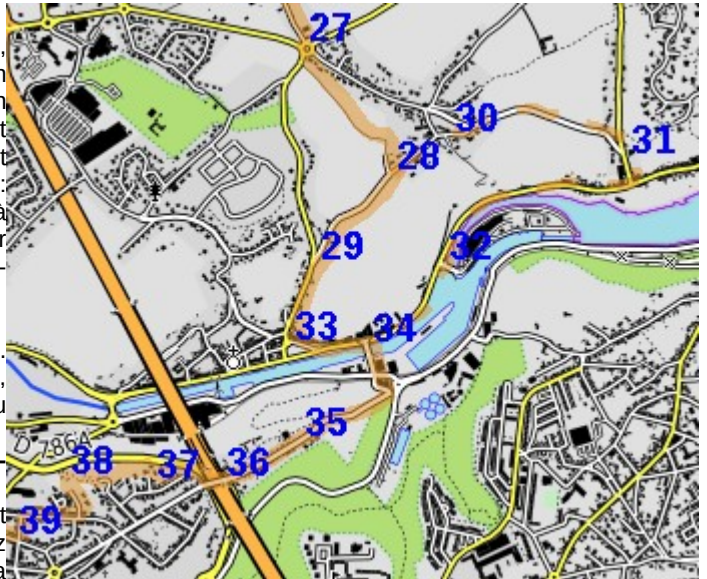
[34 - km 14,81] Pont routier mobile en bois à droite, pont de la voie express en arrière à 600m, panneau agglomération St Brieuc à droite. Aller à droite et traverser le Gouët. [Km 14,89] Croisement de route, panneau vers la droite Carré Rosengart. Aller en face dans la rue de Rohannech'h.

[35 - km 15,29] Maison n°44, route vers la gauche en arrière. Continuer tout droit.

[36 - km 15,58] Pont sur la voie express. Tourner à droite dans le sentier juste après le pont (suivre balisage jaune). [Km 15,73] Route en face. Aller à droite dans le sentier (suivre balisage jaune).

[37 - km 15,83] Le sentier débouche sur une route. Continuer à droite dans le sentier (suivre balisage jaune). [Km 15,95] Le sentier débouche dans un parc public. Monter puis descendre en restant sur la droite (suivre balisage jaune). [Km 16,06] Croisement d'allée. Aller à droite dans l'allée qui descend en zig zag (suivre balisage jaune).

[38 - km 16,19] Sentier vers la gauche 50m avant une route. Aller à gauche dans le sentier (suivre balisage jaune, monter 60m jusqu'à une extrémité d'impasse en restant sur la gauche). [Km 16,25] Extrémité d'impasse pour faire demi tour. Continuer par la route. [Km 16,34] Croisement de route, maison n°42. Aller à droite (suivre balisage jaune dans la rue Charles le Goffic). [Km 16,40] Route vers la droite Hervé Pommeret. Continuer tout droit. [Km 16,52] Route vers la gauche, maison n° 17, rue Charles le Goffic. Aller à gauche (suivre balisage jaune).



[39 - km 16,61] Croisement de route, panneau rue Michel Colombe, rue Anatole le Braz. Aller à droite (suivre balisage jaune dans la rue Anatole le Braz qui va se poursuivre par la rue Duguay-Trouin). [Km 16,70] Croisement rue Coetlogon, rue Duguay Trouin. Continuer tout droit (suivre balisage jaune dans la rue Duguay-Trouin). [Km 16,74] Rue Jean Bart vers la droite. Continuer tout droit (suivre balisage jaune dans la rue Duguay-Trouin).

[40 - km 16,85] Rue Le Guyader vers la gauche. Continuer tout droit (suivre balisage jaune dans la rue Duguay-Trouin). [Km 16,97] Rue du Champ des Nues vers la droite. Continuer tout droit (suivre balisage jaune dans la rue Lesage). [Km 17,06] Croisement Boulevard Lamartine, Rue Brizeux. Aller à droite (suivre balisage jaune dans le boulevard Lamartine).

[41 - km 17,13] Croisement de route, panneau rond-point Alfred de Musset. Aller à droite et continuer dans les escaliers (suivre balisage jaune et descendre jusqu'au bas de la colline). [Km 17,31] Croisement de route, arrêt bus Musset. Aller à gauche, faire 20m et tourner à droite dans les escaliers (suivre balisage jaune). [Km 17,33] Escaliers vers la droite. Aller à droite dans les escaliers. [Km 17,37] Croisement de route, maison n°21bis. Aller à gauche (suivre balisage jaune).

[42 - km 17,57] Rond-point, panneau vers la gauche Rennes Brest. Aller à droite (suivre balisage jaune). [Km 17,61] Escaliers vers la droite. Continuer tout droit sur la route (ne plus suivre balisage jaune).

[43 - km 17,80] Route vers la gauche Fontaine St Brieuc. Aller à gauche (suivre balisage Tro-Breiz). [Km 17,83] Fontaine Saint-Brieuc. [Km 17,93] Croisement de route, panneau vers l'arrière Fontaine St Brieuc, venelle du Clezeux vers l'avant. Aller à gauche.

[44 - km 18,08] Rue Jean Kuster vers la droite. Continuer tout droit. [Km 18,17] Croisement de route, panneau vers l'avant Parking Poulain Corbion. Continuer en face et rejoindre la cathédrale à 100m.

